Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20181220-2018-100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 14/01/2019

Publication 14/01/2019

Pour l'auteure confocté pre par délégation

Date de convocation : 12 décembre 2018 Date d'affichage : 12 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le 20 décembre,

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale Sud Luberon

Séance du 20 Décembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Communautaire : 41

En exercice: 41

Qui ont pris part à la délibération : 30

Nombre de voix exprimé: 38

À 18 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Paul FABRE, Président,

Présents: Mmes – MM FABRE Paul, ALLEGRE Henri, ARAMAND Françoise, AUBOIS Pierre, BARNOUIN Monique, BRABANT Jean-Marc, BRETTE Romain, D'AMATO Jacqueline, DE SABRAN PONTEVES Géraud, DECKER Marie, DECUIGNIERES Jacques, DUMONTIER Rose-Marie, FORTIN Jean-Claude, FRANC Daniel, GENTY Guy, GRELET Béatrice, JEAN Geneviève, LOVISOLO Jean-François, NATTA Jacques, PEREZ Fernand, RAOUX Françoise, RICHAUD Joëlle, RIOU Jean-Yves, ROBERT Jean-Louis, ROUZET Richard, RUFFINATTI Michel, SABATER Nicole, SERRA Catherine, TCHOBDRENOVITCH Robert et VITALE Bernadette.

<u>Procurations de</u> : Mmes – MM ALLEGRE Sandrine à RAOUX Françoise, AMOURDEDIEU-OLLIER Claudine à DE SABRAN PONTEVES Géraud, BESTAGNO Michel à RUFFINATTI Michel, COUTON Géraldine à DUMONTIER Rose-Marie, DELAYE Jean-Claude à PEREZ Fernand, DERANQUE Roger à ARAMAND Françoise, FERETTI Alain à D'AMATO Jacqueline, et LAROCHE Franck à RICHAUD Joëlle.

Absents et excusés : Mmes - MM GIRAUDON Josiane, NEGREL Stéphanie et RISBOURG Grégory

Madame Bernadette Vitale est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2018-100 FINANCES – MOYENS GENERAUX – FONDS DE CONCOURS INCENDIE - MODIFICATION

Rapporteur: Paul Fabre

Vu le CGCT notamment son article L5214-16,

Vu les statuts de COTELUB

Vu la délibération 2018-056 en date du 12 juillet 2018 par laquelle le conseil communautaire a décidé de la mise en place d'un fonds de concours aux fins de renforcer la défense incendie du territoire de COTELUB au sens le plus large

Vu l'avis favorable du Bureau dans sa réunion du 25 octobre 2018.

Considérant que l'article l5214-16 du CGCT stipule : « V. – Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés » d'une part

Considérant que le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, d'autre part,

Considérant les courriers reçus de la Préfecture soulignant l'illégalité de délibérations sollicitant le fonds de concours pour certaines communes, notamment par le non-respect de la règle cité supra,

Considérant enfin que la Préfecture sollicite de COTELUB une nouvelle délibération conforme avec les plans de financement des communes et le retrait de la délibération initiale ainsi que la modification des dates de mise en œuvre du fonds de concours « défense extérieure contre l'incendie ».

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire :

- D'approuver le report de la date du 31 décembre 2019,
- De valider le montant par commune tel que figure sur le tableau joint à la présente
- De rapporter la délibération 2018-056 et de la remplacer par la présente,
- De dire que le règlement du fonds de concours annexé à la délibération 2018-056 est modifié tel que joint à la présente,
- De l'autoriser à réaliser l'ensemble des démarches et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Le Conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide:

- **D'approuver** le report de la date au 31/12/2019;
- De valider le montant par commune tel que figure sur le tableau joint à la présente
- De rapporter la délibération 2018-056 et de la remplacer par la présente,
- De dire que le règlement du fonds de concours annexé à la délibération 2018-056 est modifié tel que joint à la présente,
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser l'ensemble des démarches et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par:

38 voix POUR Unanimité des suffrages exprimés

Le Président
Paul FABRE
p/o Guy GENTY

1er Vice-président

AUTOFINANCEMENT COMMUNE MONTANT TTC		14 505,20 € 8 103,43 €			7 00 700 CT	⊋nn'soc c⊤	23 991,40 €		315 500 00 £	3 000,000 ET	3/ 66U,5U €	85 756,00 €	21 867,96 €	11 363,70 €	2 05 077 0	9 449,/U E 8 550 10 £	⇒ OT/CCC O	8 SZU,UU €	36 199,00 €	4 253,70 €	
PARTICIPATION FDC COTELUB	14 EAE 20 Æ	3 07'505 FT	8 103,43 €		13 386.00 €		1/ 35/,40 €	45 056.00 €	24 320,00 €	16 939 50 €		45 644,00 €	16 653,00 €	11 363,70 €	9 449.70 €	3 812.90 €	₹00000€9		36 199,00 €	4 155,90 €	273 445,73 €
MONTANT	14 788 00 €		18 955,00 €	13 440,00 €	15 605,00 €	17 557 10 €	→ 0+','CC /±	45 056,00 €	24 320,00 €	16 939.50 €	15 CAA OO E	40 044,00 E	16 653,50 €	18 369,50 €	12 201,00 €	3 812,90 €	16 242.10 €	00000176	36 199,20 €	4 155,90 €	319 939,00 €
MONTANT PROJET TTC	29 010,40 €		16 206,85€	. (26 772,00 €	41 548 RO £		130 500,00€	240 000,00 €	54 600,00 €	131 400 00 €	ט טטיסטר דונד	36 3∠0,76 €	22 727,40 €	18 899,40 €	12 372,00 €	15 120,00 €	4	Ψ ·	8 409,60 €	
MONTANT PROJET HT	24175,33 €		13 505,71 €		22 310,00 €	34 624,00 €		108 750,00 €	200 000,00 €	45 500,00 €	109 500.00 €	37100804	27 TOO'00 E	18 939,50 €	15 749,50 €	10 310,00 €	12 600,00 €			7 008,00 €	
OBJET	creation - amenagement entretien	In the of proposition of the	carre et preventioni contre l'incendie		Extension réseau DFCI	Proposition d'implantation de 5 nouveaux hydrants pour la Lutte	Contre l'Incendie	Extension et restructuration de la caserne de Cadenet	Extension/adaptation du hangar des ST, nouvelle caserne	Matériel pour le débroussaillement	Aménagement et extension des locaux	ue secours du villages 2018-2019 Lutte et prévention contre l'incendie	Investissement dans des équipements	dans la lutte contre l'incendie	Lutte et prévention contre l'incendie	Acquisition et installation de deux poteaux d'incendie	InstalLation d'une citerne souple sur un terrain loué pour 12 ans	Lutte et prévention contre l'incendie	Mise aux normes / Bemplacement do	poteaux d'incendie	
COMMUNE	ANSOUIS	BASTIDE DES	JOURDANS	REALIMONT DE	PERTUIS	CABRIERES D'AIGUES		CADENET	CUCURON	GRAMBOIS	LA TOUR D'AIGUES	MIRABEAU	MOTTEDIAGE	90	PETPIN-D'AIGUES	SANNES	ST MARTIN DE LA BRASQUE		I NA SALICOTIV		